

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
First Estal SA, Fribourg
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 2'000'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 100'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
5.

Date de la décision: 08.02.2005
6.

Echéance de préavis des créances: **18.04.2005**
7.

Adresse pour la déclaration des créances: Me Jean-Fran-
çois de Bourgnecht, notaire, boulevard de Pérolles 18,
1700 Fribourg
8.

*Indication: Les créiteurs peuvent annoncer leurs
créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.*
9.

Remarques: En vetu du rapport de révision particulier,
conforme à l'art. 732 al. 2, fiduconsult SA, réviseur particu-
lièrement qualifié a confirmé que les créances sont entière-
ment couvertes malgré la réduction du capital-actions.

Hartmann & Dreyer, Avocats et Notaires
1701 Fribourg

(02699176)